

CONTRAT D'ABONNEMENT

LAIA Connect - Plateforme SaaS

N° de contrat : CONTRAT-LAIA-20251019-975633

Date : 19/10/2025

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

LE PRESTATAIRE :

LAIA Connect
65 RUE de la Croix
92000 Nanterre, France
SIRET : 98869193700001
Auto-entrepreneur - Dispensé d'immatriculation au RCS et au RM
Email : contact@laiaconnect.fr
Tél : 06 83 71 70 50

Ci-après dénommé "le Prestataire"

LE CLIENT :

Raison sociale : celia
Institut : Célia IVORRA
Adresse : 5 allée jean de la fontaine
Représenté par : null null
Email : celia.ivorra95@hotmail.fr
Téléphone : +33683717050

Ci-après dénommé "le Client"

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles LAIA met à disposition du Client sa plateforme SaaS de gestion pour instituts de beauté et centres esthétiques.Ð

Ð

La plateforme LAIA Connect permet de :Ð

- Gérer les réservations et le planning en ligneÐ
- Gérer les clients, leads et prospects (CRM)Ð
- Créer et gérer un site web personnaliséÐ
- Vendre des produits en ligneÐ
- Gérer la comptabilité et les facturesÐ
- Envoyer des campagnes d'emailing et SMSÐ
- Gérer un programme de fidélitéÐ
- Et bien plus selon la formule choisie (Solo)

ARTICLE 2 - FORMULE D'ABONNEMENT

Le Client souscrit à la formule : SoloÐ

Ð

Tarif mensuel : 49 € HT / moisÐ

Durée de l'essai gratuit : 30 joursÐ

Fin de la période d'essai : 18/11/2025Ð

Ð

Les fonctionnalités incluses dans cette formule sont détaillées sur le site web de LAIA Connect et dans les Conditions Générales de Vente acceptées lors de l'inscription.

ARTICLE 3 - PÉRIODE D'ESSAI GRATUITE

Le Client bénéficie d'une période d'essai gratuite de 30 jours à compter de la date d'activation de son compte.Ð

Ð

Pendant cette période :Ð

- Le Client a accès à toutes les fonctionnalités de sa formuleÐ
- Aucun prélèvement n'est effectuéÐ
- Le Client peut résilier à tout moment sans fraisÐ

Ð

À l'issue de la période d'essai, si le Client ne résilie pas, l'abonnement devient payant et le premier prélèvement est effectué automatiquement.

ARTICLE 4 - DURÉE ET RÉSILIATION

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée.Ð

Ð

L'abonnement est renouvelé automatiquement chaque mois, sans tacite reconduction contraignante.Ð

Ð

Le Client peut résilier son abonnement à tout moment depuis son espace client, avec effet à la fin du mois en cours. Aucun remboursement au prorata ne sera effectué pour le mois en cours déjà payé.Ð

Ð

LAIA Connect se réserve le droit de résilier le contrat en cas de manquement grave du Client à ses obligations, notamment en cas de non-paiement, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours.

ARTICLE 5 - MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant le présent contrat, le Client autorise LAIA à envoyer des instructions à sa banque pour débiter son compte, et autorise sa banque à débiter son compte conformément aux instructions de LAIA.Ð

Ð

Référence unique du mandat (RUM) : Non fourniÐ

Ð

Le Client bénéficie du droit d'être remboursé par sa banque selon les conditions décrites dans la convention qu'il a passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de son compte pour un prélèvement autorisé.Ð

Ð

Les prélèvements seront effectués mensuellement à date d'échéance correspondant au jour de souscription.

ARTICLE 6 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le présent contrat est complété par les Conditions Générales de Vente (CGV) de LAIA Connect, disponibles en ligne à l'adresse suivante :
https://laia-connect.fr/cgv-laia-connect

Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les accepter sans réserve. En cas de contradiction entre le présent contrat et les CGV, les dispositions du présent contrat prévaudront.

ARTICLE 7 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La plateforme LAIA Connect, son code source, sa structure, ses bases de données, son interface graphique et tous les éléments qui la composent sont la propriété exclusive de LAIA et sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Le Client bénéficie uniquement d'un droit d'usage non exclusif et non cessible de la plateforme, strictement limité à la durée du contrat et aux besoins de son activité professionnelle.

Le Client conserve la propriété exclusive de toutes les données qu'il saisit dans la plateforme (informations clients, prestations, produits, etc.).

ARTICLE 8 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Dans le cadre de l'utilisation de la plateforme LAIA Connect :

8.1 Responsabilité du traitement
- Le Client est responsable de traitement pour les données de ses propres clients qu'il collecte et traite via la plateforme
- LAIA est sous-traitant au sens du RGPD pour ces données
- LAIA est responsable de traitement pour les données du Client lui-même (compte, facturation)

8.2 Engagements de LAIA en tant que sous-traitant
- Traiter les données uniquement pour les finalités définies par le Client
- Garantir la sécurité et la confidentialité des données
- Assister le Client dans le respect de ses obligations RGPD
- Ne pas transférer les données hors UE sans garanties appropriées
- Restituer ou supprimer les données à la fin du contrat

8.3 Engagements du Client
- Informer ses propres clients de l'utilisation de LAIA comme sous-traitant
- Recueillir les consentements nécessaires
- Respecter les droits des personnes (accès, rectification, suppression)

La politique de confidentialité complète est disponible sur le site de LAIA Connect.

ARTICLE 9 - DISPONIBILITÉ ET SUPPORT TECHNIQUE

9.1 Disponibilité
LAIA s'engage à fournir un service disponible 24h/24 et 7j/7, avec un taux de disponibilité de 99,5% sur une base mensuelle, hors maintenance programmée.

Les opérations de maintenance sont réalisées autant que possible en dehors des heures ouvrées et sont annoncées au moins 48h à l'avance.

9.2 Support technique
Tous les clients LAIA Connect, quelle que soit leur formule d'abonnement, bénéficient du même niveau de support :

- Réponse sous 48h maximum par email
- Accès à la documentation en ligne
- Accès aux tutoriels vidéo
- Accès à la FAQ

Le support technique ne comprend pas la formation à l'utilisation du logiciel ni l'assistance à la création de

contenu.

ARTICLE 10 - LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LAIA met tout en œuvre pour fournir un service de qualité mais ne peut garantir un fonctionnement sans interruption ni erreur. Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat.◊

◊

10.1 Exclusions◊

LAIA ne saurait être tenue responsable :

- Des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle, préjudice commercial, etc.)◊
- De la perte de données résultant d'une action du Client◊
- Des conséquences d'une utilisation anormale ou non conforme de la plateforme◊
- Des interruptions de service dues à un cas de force majeure◊

◊

10.2 Plafonnement◊

En tout état de cause, la responsabilité totale de LAIA, toutes causes confondues, est limitée au montant des sommes effectivement versées par le Client au cours des 12 derniers mois.◊

◊

10.3 Sauvegarde◊

Il est fortement recommandé au Client d'effectuer régulièrement des exports de ses données via les fonctionnalités prévues à cet effet.

ARTICLE 11 - FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne sera tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence française.◊

◊

Sont notamment considérés comme cas de force majeure :

- Les catastrophes naturelles◊
- Les incendies, inondations◊
- Les grèves générales ou des fournisseurs essentiels◊
- Les pannes générales d'électricité ou de télécommunication◊
- Les attaques informatiques (DDoS, ransomware) malgré les mesures de sécurité◊
- Les décisions gouvernementales ou administratives◊
- Les guerres, émeutes◊

◊

En cas de force majeure se prolongeant au-delà de 30 jours, chaque partie pourra résilier le contrat de plein droit.

ARTICLE 12 - CONFIDENTIALITÉ

Chaque partie s'engage à conserver confidentielles toutes les informations de nature confidentielle de l'autre partie dont elle pourrait avoir connaissance lors de l'exécution du présent contrat.◊

◊

Sont notamment considérées comme confidentielles :

- Les informations techniques et fonctionnelles de la plateforme◊
- Les données commerciales et stratégiques◊
- Les données clients et prospects◊
- Les conditions tarifaires et contractuelles◊

◊

Cet engagement de confidentialité demeure en vigueur pendant toute la durée du contrat et pendant une période de 2 ans après sa résiliation.

ARTICLE 13 - SOUS-TRAITANCE

LAIA se réserve le droit de recourir à des sous-traitants pour l'exécution de certaines prestations, notamment :

- L'hébergement de la plateforme (Vercel, Supabase)◊
- Les services de paiement (Stripe)◊
- Les services d'emailing (SendGrid, Brevo)◊
- Les services de SMS (Twilio)◊

◊

LAIA s'engage à ce que ses sous-traitants respectent les mêmes obligations de sécurité et de confidentialité

que celles qui lui incombent.Ð

Ð
Le Client est informé que certaines de ces prestations peuvent impliquer un transfert de données hors de l'Union Européenne, avec les garanties appropriées (clauses contractuelles types de la Commission Européenne).

ARTICLE 14 - DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Le présent contrat est soumis au droit français.Ð

Ð
****14.1 Médiation**Ð**
En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours, le litige pourra être soumis à médiation.Ð

Ð
Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement au service de médiation proposé par LAIA ou à tout médiateur inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation.Ð

Ð
****14.2 Juridiction compétente**Ð**
À défaut de résolution amiable ou par médiation, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents de Paris, France.

SIGNATURES

Le présent contrat a été conclu et accepté électroniquement par le Client lors de sa souscription en ligne le 19/10/2025 à 20:36:15.

Pour le Prestataire

LAIA Connect

Date : 19/10/2025

Pour le Client

null null

Signature électronique
19/10/2025